



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

“ Fédérer, soutenir, accompagner “

SOMMAIRE

2024, année en images	1
Vie associative en 2024	2
Projets et actions en 2024	3
FOCUS : ils sont la FACS Bretagne	4
Perspectives 2025	5

**2024, ANNÉE
EN IMAGES**

01

Janvier 2024 - Mise en place de l'animation des projets régionaux - Mise en place des référents Gwalenn + mise à jour de l'annuaire régional en Santé



Février 2024 - Arrivée de Viviane Choquer dans l'équipe de la FACS Bretagne au poste de chargée de missions numérique

Mars 2024 - Participation des membres du bureau de la FACS à un séminaire national



Mars 2024 - 2ème groupe de travail sur la mise en place de l'Observatoire des ruptures de parcours dans les DAC



Juin 2024 - Signature du 1er **contrat cadre** pour un logiciel RH au nom de la FACS Bretagne au profil de ses adhérents.



Juin 2024 - Lancement du projet d'accompagnement à la **mise en conformité RGPD** des membres de la FACS Bretagne.



Août 2024 - Participation de la FACS Bretagne aux Universités d'été de la Coordination en Santé à Albi



Octobre 2024 - Organisation d'une journée d'échange à destination des coordinateurs de parcours en DAC



Septembre 2024 - Rentrée de la 1ère Promotion de la formation "Référént de parcours complexe"



Octobre 2024 - Lors d'une Assemblée Générale Extraordianire - La FACS Bretagne devient la Fédération des Acteurs de la Coordination en Santé



VIE ASSOCIATIVE

EN 2024

ors

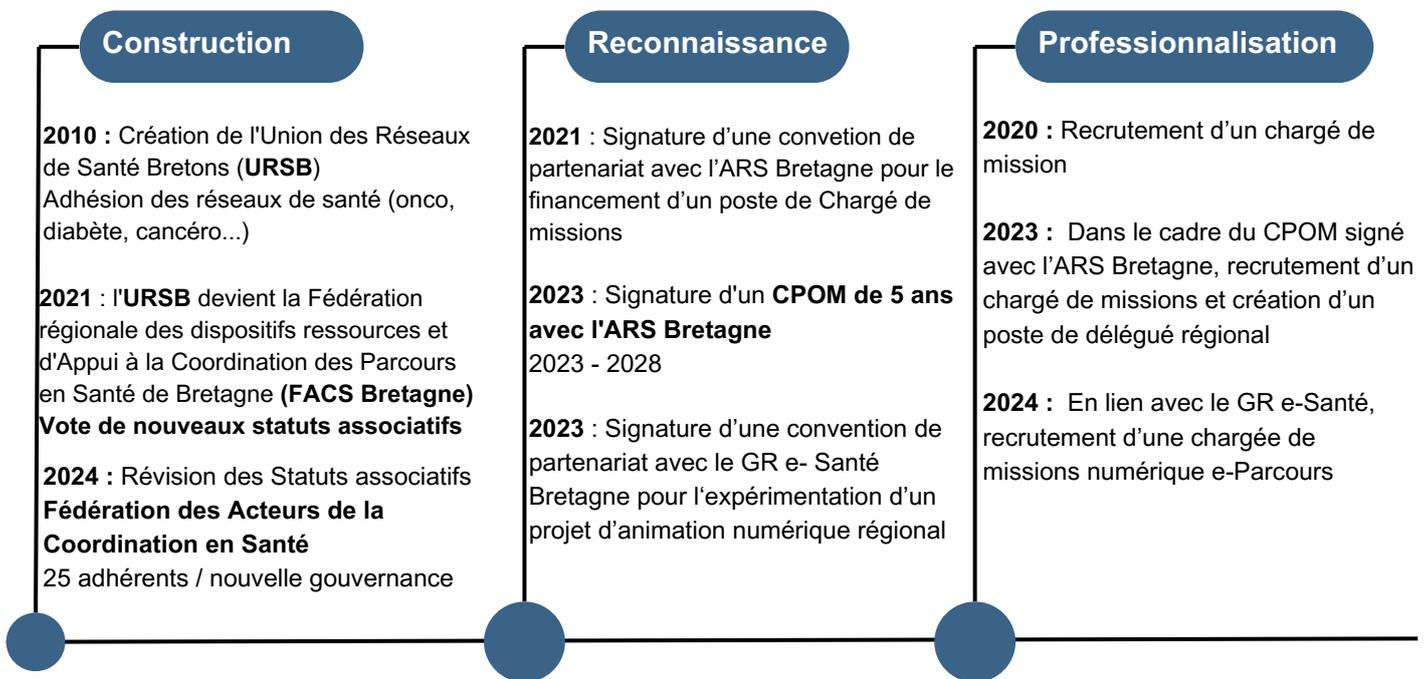
Des nouveaux statuts associatifs

La Fédération régional des dispositifs de ressources et d'Appui à la Coordination des parcours de Santé de Bretagne devient la :



Ce changement est intervenu lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 09 Octobre 2024 et suite à un travail initié au début d'année 2024. Fruit d'un travail de tous les acteurs de la fédération, ce changement s'inscrit dans un souhait d'ouverture à tous les dispositifs de coordination en santé.

La FACS Bretagne, fruit de son histoire



Des valeurs réaffirmées

En s'interrogeant dans le cadre des nouveaux statuts associatifs, les acteurs de la FACS Bretagne ont souhaité réaffirmer les valeurs de la fédération et les inscrire dans le "marbre". Ces valeurs fondatrices s'inscrivent dans le souhait des adhérents d'avoir une fédération au service de ses adhérents.

Solidarité

Démocratie participative

Neutralité de positionnement

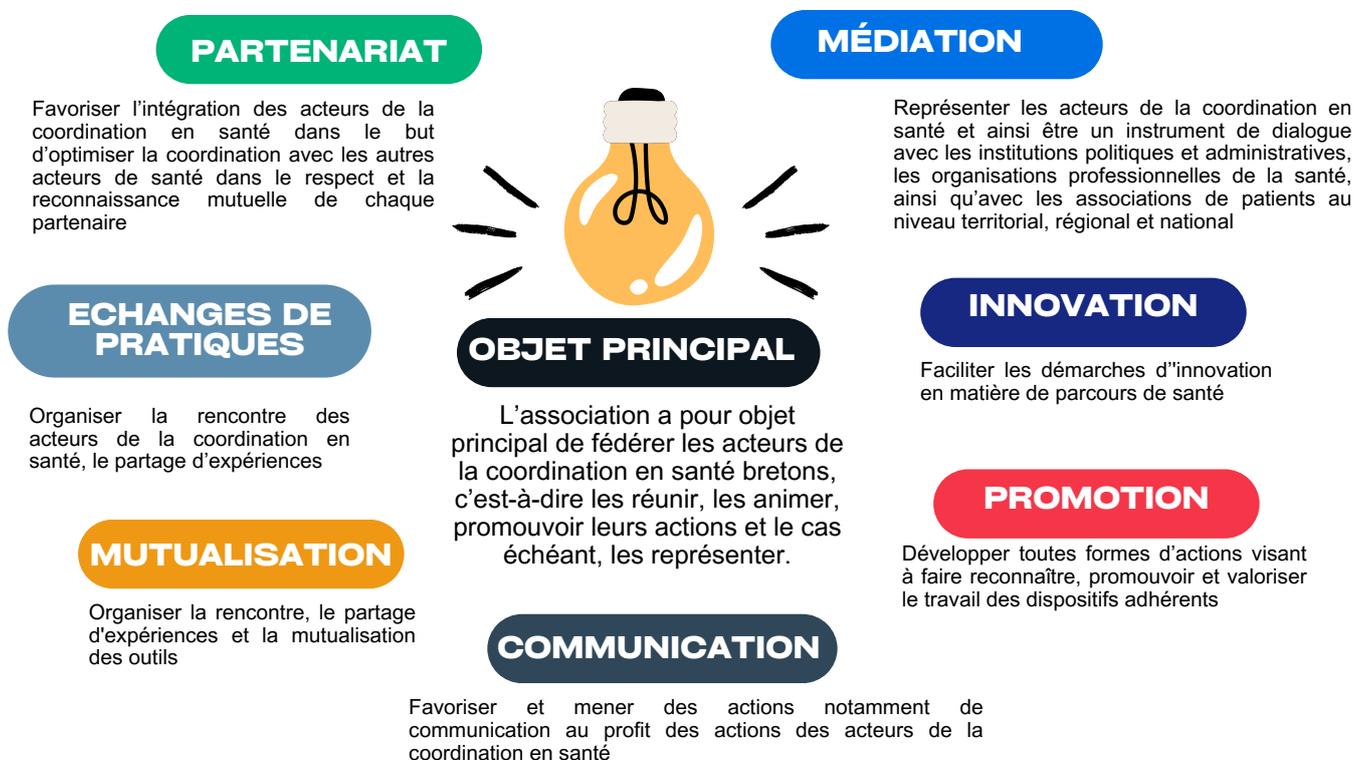
Reconnaissance et respect de la diversité de ses membres

Représentativité de tous ses membres

Créativité

Des missions dans la continuité

Au regard de l'objet de l'association et des valeurs, les missions de la FACS Bretagne sont également réaffirmées. Elles se déclinent de la manière suivante.



Une définition des acteurs de la coordination

La coordination des parcours de soin, de santé et de vie étant l'affaire de l'ensemble des acteurs du système de santé, les membres de la FACS Bretagne considèrent qu'un acteur de la coordination en santé se définit par la spécificité de sa mission et sa place de neutralité dans le système de santé.

Un acteur de la coordination en santé est donc nécessairement une personne morale :

- Porteur d'une mission spécifique de coordination des parcours de santé et/ou de coordination territoriale ;
- Et/ou porteur d'une mission spécifique de ressource ou d'expertise thématique régionale ou territoriale ;
- Et occupe une place de neutralité par rapport aux effecteurs du système de santé qui est garantie par sa structure juridique ayant nécessairement une gouvernance plurielle représentative de différentes catégories d'acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux de son territoire d'intervention.

27 acteurs de la coordination adhérents

Collège 1 : les acteurs de la coordination assurant une mission d'appui à la coordination des parcours de santé et de coordination territoriale sans distinction d'âge, de pathologie et de handicap.



Collège 2 : les acteurs de la coordination assurant une mission d'appui à la coordination des parcours de santé et, le cas échéant, de coordination territoriale ou régionale pour des publics spécifiques.



Collège 3 : les acteurs de la coordination assurant exclusivement une mission de ressource et/ou d'expertise thématique territoriale ou régionale.



Collège 5 : les associations ou fédérations régionales représentantes des effecteurs du système de santé.



A date, le collège 4 ne recense pas d'adhérent

Des acteurs engagés au sein de la FACS Bretagne

Fort de son développement, la FACS Bretagne compte au 1er Décembre 2024 un nouveau Conseil d'Administration élu en date du 8 Octobre 2024 et composé de 21 personnes morales. Un nouveau bureau a été élu à la même date et est composé à présent de 5 personnes physiques (completé depuis en Janvier 2025). Enfin, l'équipe a été complétée par l'arrivée de Viviane Choquer au poste de chargée de missions numérique.

Un Conseil d'Administration renouvelé

Statuts de la FACS Bretagne :

Article 12.1 : « L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé d'au maximum 25 administrateurs (...) Seule une personne morale peut avoir la qualité d'administrateur au sein du Conseil d'Administration... »

11 administrateurs au maximum pour le collège 1 ;



5 administrateurs au maximum pour le collège 2 ;



2 administrateurs au maximum pour le collège 4 ; ;

Pas de siège pourvu

5 administrateurs au maximum pour le collège 3 ;



2 administrateurs au maximum pour le collège 5 ; ;



Le bureau de la FACS Bretagne au 1er Décembre 2024



Jean-François CONRAD
Président
Directeur médical - Appui Santé Nord Finistère



Josiane AUTRET
Vice-Présidente
Vice-Présidente - Appui Santé en Cornouaille



Sylvain CLEMENT
Vice-Président
Directeur - CAP Santé Armor Ouest



Virginie METAY
Trésorière
Directrice - DAC'tiv



Arnaud TONNELLIER
Secrétaire
Directeur - CAP Autonomie Santé

L'équipe de la FACS Bretagne au 1er Décembre 2024



Célia BRUN
Chargée de missions soutien aux organisations



Viviane CHOQUER
Chargée de missions numérique e-Parcours



Mathieu CAILLEAU
Délégué régional

Création de sous-groupes de travail au sein de la gouvernance

Dans les grandes lignes :

Pour favoriser l'efficacité des travaux de la FACS Bretagne, les membres du Conseil d'Administration de la FACS Bretagne ont expérimenté en 2024 une nouvelle méthode de travail.

En effet, 3 sous-groupes ont été créés :

- Un sous-groupe stratégie : travaillant majoritairement sur la rédaction des nouveaux statuts associatifs de la FACS Bretagne
- Un sous-groupe opérationnel : travaillant sur les aspects de mutualisation et de fonctionnement de l'association
- Un sous-groupe supports : travaillant sur les outils numériques, la formation...

La continuité des travaux des sous-groupes sera réinterrogée en 2025 du fait de la nouvelle organisation du conseil d'administration.

En pratique :

- 4 rencontres annuelles pour le sous groupe opérationnel
- 5 rencontres annuelles pour les sous-groupe opérationnel
- 3 rencontres annuelles pour le sous-groupe supports
- Les projets de l'association exprimés dans les chapitres suivants ont été orchestrés par ces sous-groupes.

03

PROJETS ET ACTIONS EN 2024

PARTENARIAT

Favoriser l'intégration des acteurs de la coordination en santé dans le but d'optimiser la coordination avec les autres acteurs de santé dans le respect et la reconnaissance mutuelle de chaque partenaire

Formation "Réfèrent de Parcours de santé complexe"

Nous avons eu le plaisir de travailler en 2024 avec l'ITES et l'Université de Bretagne Occidentale pour permettre la création du Diplôme d'Université « Réfèrent de parcours complexes ».

Dans les grandes lignes :

Cette formation qui vise à outiller les professionnels à assurer la continuité de parcours social et de soins de la personne, en résolvant les freins directs ou périphériques qu'elle rencontre et en lui proposant des actions cohérentes correspondant à ses besoins.

En pratique :

- Création d'un COFIL au sein de la FACS Bretagne
- 4 réunions d'échanges d'ingénierie de la formation
- Signature d'une convention de partenariat
- Première rentrée en Septembre 2024



ITES
Institut de formation
au Travail Éducatif et Social
La Sauvegarde

UBO
université de bretagne
occidentale

FACS
Fédération des Acteurs de la
Coordination en Santé
Bretagne



Fédération de l'Hospitalisation privée (FHP) - Présentation de l'action des DAC aux adhérents

Dans les grandes lignes :

Dans sa volonté de créer du lien avec les autres acteurs des champs sanitaires, la FACS Bretagne a été invitée à présenter l'action des DAC en lien avec l'association Appui Santé Rance Émeraude lors d'une journée organisée pour les adhérents de la Fédération de l'Hospitalisation privée. Cette présentation a eu lieu le 20 Juin 2024 en présence d'une trentaine d'adhérents de la FHP.

En pratique :

- 2 rencontres préparatoires
- 1 présentation le 20 Juin 2024
- 30 membres présents



Délégation du numérique en Santé - Présentation des DAC

Dans les grandes lignes :

En lien avec la Délégation du Numérique en Santé et le GR e-Santé Bretagne, DAC'tiv et la FACS Bretagne ont pu présenter l'action des dispositifs de coordination en santé et aborder les liens avec les outils numériques et outils de coordination en santé.

En pratique :

- Une rencontre d'une matinée avec 7 représentants de la DNS
- Préparation de la rencontre avec DAC'tiv et le GR e-Santé Bretagne



Des rencontres - pour plus de liens :

Dans les grandes lignes :

Dans sa volonté de créer du lien avec les autres acteurs des champs sanitaire, médico-social et social, la FACS Bretagne rencontre très régulièrement des partenaires. Les objectifs de ces rencontres sont l'interconnaissance, la création de projets communs si des thématiques sont identifiées et aussi de faire rayonner la coordination en santé.

En pratique :

- FEHAP - travail sur une convention de partenariat
- HSTV au titre de porteur de CRT - travail sur convention de partenariat
- FHF - Fédération partenaire
- FHP - Fédération partenaire
- AFM Téléthon - Association - lien avec coordination de parcours
- UCOG - Unité de coordination en Onco-Gériatrie
- Equipe Relais Handicaps Rares
- Plateforme d'Expertise Maladies Rares
- Equipe ressources Épilepsie Bretagne
- CAPPS Bretagne



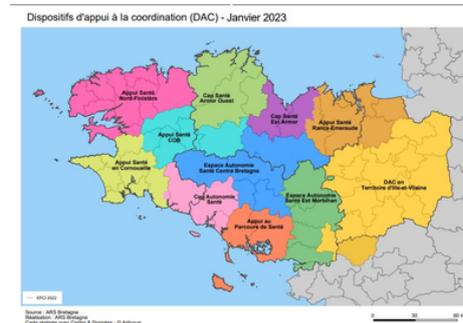
Participation de la FACS au AG des DAC

Dans les grandes lignes :

Dans sa volonté de créer du lien avec les DAC bretons, l'équipe de la FACS Bretagne a souhaité participer et aller à la rencontre des acteurs des DAC en participant aux AG de tous les dispositifs bretons.

En pratique :

- Participations à 11 AG des DAC
- Entre Avril et Juin



ECHANGES DE PRATIQUES

Organiser la rencontre des acteurs de la coordination en santé, le partage d'expériences

Journée Pairs - édition 2

Dans les grandes lignes :

L'idée d'organiser un projet de journée PAIRS est né en 2021. La première édition s'est déroulée le 28 septembre 2023.

Les objectifs de ce projet sont multiples :

- Permettre aux professionnels des DAC de se rassembler
- Favoriser l'échange de pratiques entre les professionnels

Dans la continuité de 2023, la journée PAIRS a rassemblé non loin de 50 professionnels composés à la fois de référents de parcours mais également d'assistants de coordination.

La pratique :

- 6 réunions du COPIL d'organisation de la journée
- 1 journée d'échanges
- Rédaction d'un "Cahier des rencontres"



Groupe de travail régional - Observatoire des Ruptures de parcours

Dans les grandes lignes :

Suite d'un groupe de travail national ayant abouti à la rédaction d'un guide mise en œuvre de l'observatoire des ruptures de parcours en DAC, la FACS Bretagne conjointement avec l'ARS Bretagne a piloté un groupe de travail régional sur la mise en place des observatoires des ruptures de parcours dans les DAC.

L'objectif était de permettre aux DAC et l'ARS d'avoir un espace d'échange et de partage sur ces mises en place.

La pratique :

- 4 GT régionaux en 2024
- 11 DAC représentés et en action sur le sujet
- 6 réunions de sous-groupes pour avancer sur les sujets
- Création d'un mémo sur la mise en place de l'ORP
- Création d'un logigramme de traitement de la rupture
- Proposition d'un outil régional de remontées



Pérennisation du groupe de travail - Inter-DAC régional

Dans les grandes lignes :

Déjà instituées en 2023, les membres de la FACS Bretagne représentant les Dispositifs d'Appui à la Coordination ont souhaité pérenniser des rencontres régionales entre DAC. Ces rencontres ont pour but d'échanger entre dispositifs et partager des pratiques, des outils, définir des actions communes ou postures communes.

La pratique :

- 4 GT régionaux en 2024
- 11 DAC représentés et en action
- Sujets évoqués :
 - Service rendu des DAC
 - Observatoires des ruptures de parcours
 - Projet RGPD
 - Modèle économique des DAC
 - Indicateurs d'activités



Animation des Référent(e)s Gwalenn et Annuaire

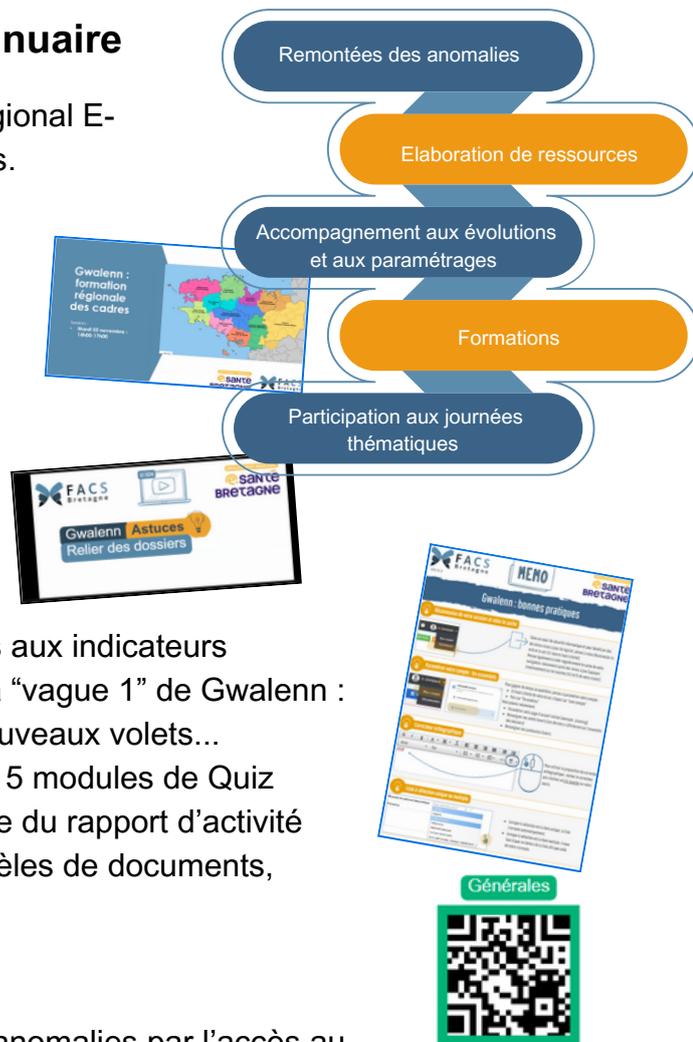
Dans le cadre d'une convention avec le Groupement Régional E-Santé, la FACS Bretagne anime le réseau de référent(e)s.

Référent.e.s Gwalenn, les grandes lignes :

- 11 Référentes (ETP à 0,4, 1 référente pour chaque dispositif Breton)
- 1 Réunion hebdomadaire
- 1 Une journée mensuelle en présentiel

La pratique :

- Deux sessions de formation des directions et cadres aux indicateurs
- 8 sessions de formation de l'ensemble des DAC à la "vague 1" de Gwalenn : arrivée du guichet d'orientation, présentation des nouveaux volets...
- Co-construction de 15 fiches mémos, 8 vidéos et de 5 modules de Quiz
- Réalisation d'une trame Excel d'aide à la complétude du rapport d'activité
- Organisation de journées thématiques : PPCS, modèles de documents, indicateurs et outils facilitateurs
- Refonte des nouveaux statuts des dossiers
- Partage des bonnes pratiques
- Professionnalisation de la remontée et du suivi des anomalies par l'accès au service client de l'éditeur



Référent.e.s Annuaire, les grandes lignes :

- 4 Référents Annuaire (1 référent par département)
- 3 Missions :
 - Modification des informations dans l'Annuaire régional
 - Création d'une structure ou d'un professionnel dans l'Annuaire Régional
 - Présentation de l'Annuaire Régional et de son fonctionnement

La pratique :

- Travail proactif d'identification des informations manquantes/erronées de l'Annuaire Régional
- Mise en place d'une trame pour harmoniser les demandes
- Co-construction d'un support de présentation de l'Annuaire Régional et d'une foire aux questions
- Animation de réunions d'équipes pour présenter l'Annuaire Régional et le rôle des Référents Annuaire

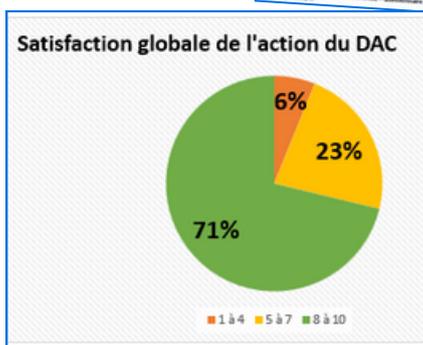
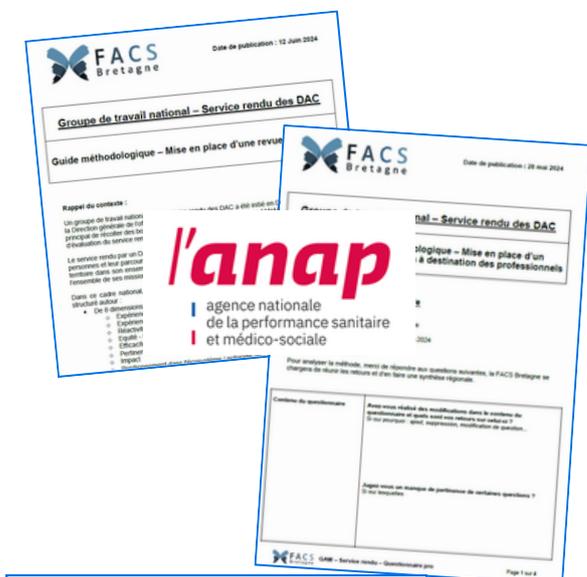


Pour en savoir plus

MUTUALISATION

Organiser la rencontre, le partage d'expériences et la mutualisation des outils

Participation à l'expérimentation nationale sur le service rendu des DAC



Dans les grandes lignes :

Au pilotage de l'ANAP et de la DGOS, un groupe de travail national sur le service rendu des DAC a été lancé en 2024. Son objectif était de permettre l'expérimentation d'outils pour rendre compte du service rendu des DAC. Sous l'impulsion de la FACS Bretagne, à l'animation de cette expérimentation en Bretagne, 8 DAC ont expérimentés un outil de questionnaire de satisfaction de l'action du DAC et 4 ont pu tester un outil de revue de dossiers. Les résultats de ce travail collaboratif sont prévus pour le début d'année 2025.

La pratique :

- 4 GT nationaux
- 2 GT Régionaux de mise en place de l'expérimentation
- Création de 2 guides méthodologiques par la FACS Bretagne
- Création de 2 guides d'analyse de résultats
- 8 DAC expérimentateurs du questionnaire à destination de professionnels
- 4 DAC expérimentateurs de la revue de dossiers
- Réalisation de deux synthèses régionales pour partage à l'ANAP

Eurecia, premier contrat cadre pour la FACS Bretagne

Dans les grandes lignes :

Dans le cadre du développement de services pour ses adhérents, la FACS Bretagne a souhaité travailler sur l'élaboration de contrats cadres au nom de la fédération au bénéfice des adhérents. Premier contrat en date, la signature de négociation avec l'entreprise "Eurecia". Cette entreprise propose un logiciel de suivi des ressources humaines.

La pratique :

- 1 contrat cadre pour la FACS Bretagne
- 6 associations bénéficiant de cette négociation



Projet RGPD

Dans les grandes lignes :

Au même titre que l'idée de contrat cadre et toujours dans le cadre du développement de services pour ses adhérents, la FACS Bretagne a souhaité travailler sur le sujet du RGPD. Pour ce faire, elle a travaillé avec le cabinet "Périnove" qui a pu l'accompagner et cinq associations adhérentes dans une phase de diagnostic RGPD.



La pratique :

- Signature d'un contrat entre la FACS Bretagne et le cabinet Périnove
- 3 rencontres préparatoires au projet
- 1 comité de pilotage de pilotage créé
- 6 diagnostics RGPD
- Une rencontre de restitution pour tous les adhérents de la FACS Bretagne
- Proposition d'un plan d'action pour lancement de la démarche de mise en conformité en 2025

MEDIATION

Représentation des membres de la FACS Bretagne



Représentation des membres de la FACS Bretagne dans différentes instances ont été prolongées sur 2024. Représentation des membres de la FACS Bretagne dans différentes instances ont été prolongées sur 2024.

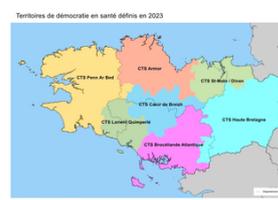
Représentation des membres de la FACS Bretagne

Dans les grandes lignes :

Très importantes pour la fédération, les représentations des membres de la FACS Bretagne dans différentes instances ont été prolongées sur 2024.

En pratique :

- 15 membres de la FACS Bretagne ont des mandats de représentations
- Dans quelles instances :
 - FACS Nationale
 - ARS Bretagne
 - Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA)
 - Conseils territoriaux de santé (CTS)
 - Groupement Régional eSanté Bretagne
 - Espace de Réflexion Ethique de Bretagne
 - Gérontopôle de Bretagne



Lien avec l'Agence Régionale de Santé Bretagne

Dans le fond :

Fort de sa volonté d'échange et de co-construction, la FACS Bretagne a continué son travail conjointement avec l'ARS Bretagne. Un partenariat affirmé depuis plusieurs années :

- Travail sur le modèle économique des DAC
- Travail sur les indicateurs et l'évaluation des DAC
- Travail sur le service rendu des DAC
- Identification de la FACS Bretagne par l'ARS Bretagne en tant que fédération représentant les acteurs de la coordination à travers l'invitation à des réunions pour les fédérations sanitaires et médico-sociales



En pratique :

- Des échanges très réguliers avec les interlocuteurs de l'ARS
- 6 comités de suivi ARS / FACS
- Participation à 2 CODAC
- 1 réunions des fédérations médico-sociales
- 2 réunions fédérations sanitaires - tensions estivales

Participation aux instances associatives de la FACS Nationale

Fort de sa volonté de s'intégrer dans les instances nationales, la FACS Bretagne a aujourd'hui une place au sein de la FACS Nationale. Deux personnes représentent aujourd'hui les acteurs bretons à ce niveau.



Jean-François CONRAD
Président de la FACS Bretagne
Vice-Président de la FACS Nationale



Sylvain CLEMENT
Vice-Président de la FACS Bretagne
Administrateur de la FACS Nationale

Participation au Séminaire Inter-FACS organisé par la FACS Nationale

Dans les grande lignes :

Dans l'objectif de favoriser l'échange entre les fédérations régionales françaises. La FACS Nationale a organisé deux jours de séminaire à Nantes au mois de Mars 2024. Ceux deux jours ont été rythmés de conférences, d'ateliers et de temps conviviaux.



En pratique :

- Participation du délégué régional dans le comité d'organisation des journées
- Participation de 10 administrateurs de la FACS Bretagne
- Réalisation, par le Délégué régional de la FACS Bretagne, de 13 "fiches d'identité" des fédérations régionales françaises
- Présentation d'une rapide étude des projets des fédérations régionales lors du séminaire
- Réalisation d'une synthèse du séminaire par la FACS Bretagne

PROMOTION

Favoriser et mener des actions notamment de communication au profit des actions des acteurs de la coordination en santé

COMMUNICATION

Développer toutes formes d'actions visant à faire reconnaître, promouvoir et valoriser le travail des dispositifs adhérents

Pérennisation du Fil Actu de la FACS Bretagne

Dans les grandes lignes :

Fort de sa volonté de communiquer et sous l'impulsion de sa chargée de missions, la FACS Bretagne a pu continuer de partager son Fil Actu de manière bi-mensuelle.

La pratique :

- Une veille documentaire, législative
- Un travail de communication vers les adhérents de la FACS Bretagne pour communiquer sur leurs projets
- 20 numéros en 2024
- Un Fil Actu relayé à plus de 150 destinataires
- Une publication transférée via le réseau LinkedIn



Une présence affirmée sur LinkedIn

La pratique :

- 880 abonnés à la page de la FACS Bretagne au 31 Décembre 2024
- 60 publications en 2025
- 12 823 vues des publications de la FACS Bretagne
- Relais de plus d'une quarantaine d'actions en territoire

Participation aux Universités d'été de la coordination en santé

Notre fédération a été, en 2024, pleinement partie prenante des Universités d'été de la Coordination en Santé à Albi.

Au delà des 40 participants bretons à cette édition, la FACS Bretagne et certains de ces acteurs ont pu animer des ateliers sur la RGPD, la mise en place du SPDA ou encore les liens DAC/CPTS. Pour terminer, un acteur breton s'est vu remettre un prix spécial pour un projet mené sur son territoire.



FOCUS SUR...

Pour ce rapport d'activité 2024, la FACS Bretagne a souhaité construire une partie mettant en avant certains projets de ses adhérents.

Contributions non exhaustives des projets menés

04

Association Périnatalité Bretagne - Bien Grandir en Bretagne

BIEN GRANDIR EN BRETAGNE



BIEN GRANDIR EN BRETAGNE

QU'EST-CE QUE BGEB ?

Un dispositif régional coordonné de suivi des enfants vulnérables.

Le réseau Bien Grandir En Bretagne organise le suivi des nouveau-nés prématurés et/ou ayant une pathologie périnatale.

Ce suivi complémentaire au suivi médical habituel des enfants est proposé **de la naissance jusqu'aux 7 ans de l'enfant**.

Des professionnels spécifiquement formés et sensibilisés aux problématiques de développement accompagnent l'enfant et sa famille afin de **dépister les difficultés** et d'**orienter** le plus tôt possible vers une prise en charge précoce et adaptée.

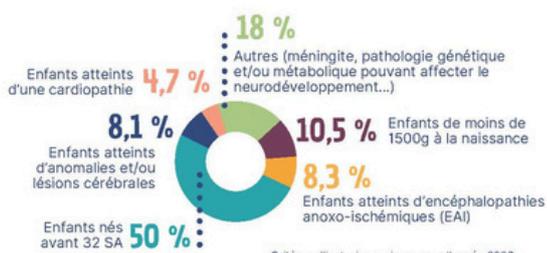


UNE ALTERNANCE DE SUIVI AVEC 2 MÉDECINS ADHÉRENTS AU RÉSEAU



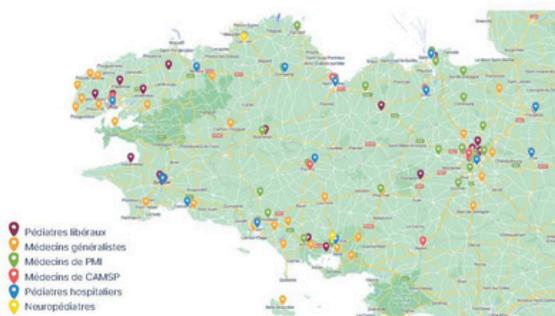
Depuis 2021, le cahier de suivi des enfants vulnérables a été remplacé par un **dossier informatisé VT-BGEB**.

CRITÈRES D'INCLUSION



Critères d'inclusion majeurs pour l'année 2023

215
médecins pilotes en
Bretagne en 2024



Véritable appui aux professionnels de santé et aux familles, BGEB structure, organise et coordonne le parcours complexe de l'enfant.

Il contribue avec d'autres acteurs et ce, de manière coordonnée, à la réponse aux besoins de santé des enfants et de leurs familles.

COMMENT ?

Améliorer la qualité de vie des enfants vulnérables

- Prise en charge précoce des nouveau-nés vulnérables pour optimiser leur développement et réduire les risques de sur-handicap chez ces enfants inclus
- Faciliter l'accès et la continuité des soins ; limiter les pertes de vue
- Coordonner le suivi et le dépistage précoce des troubles du neurodéveloppement
- Permettre une prise en charge de proximité, globale et adaptée

Améliorer la coopération entre les professionnels

- Partage d'information et d'outil dont le dossier informatisé (VT-BGEB)
- Travail en réseau avec mise en relation des nouveaux partenaires
- Formation des médecins pilotes et des paramédicaux

Évaluer l'offre/les besoins de soins, les pratiques professionnelles et fournir des données épidémiologiques



Département du Finistère - MADEO en Santé

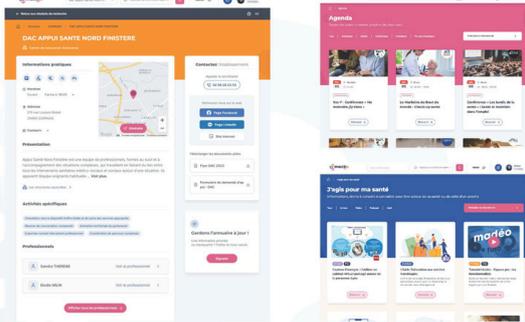


Plateforme de ressources en santé 3.0 du Finistère DAC APPUI SANTE NORD FINISTERE



3 objectifs clairs :

- Recenser et rendre lisible l'offre de santé du territoire
- Recenser les besoins de formations exprimés par les professionnels pour mettre à disposition des ressources adéquates (vidéos, capsules, témoignages, échanges de pratiques, webinaire, formations en présentiel)
- Centraliser et rendre plus accessible les outils communs nécessaires à une prise en charge coordonnée, adaptée et anticipée (DLU Domicile/EHPAD, grille de repérage de la fragilité HAS, kit fragilité, outils numériques de coordination, etc.)



Notre méthode

L'origine du projet : un diagnostic des besoins des acteurs de l'hôpital, de la ville et du domicile par les filières gériatriques de Morlaix, Brest et Carhaix, dans le cadre de la mesure 5 du Pacte de refondation de urgences

Le choix d'une structure pour déployer le projet : le DAC Appui Santé Nord Finistère, membre de la filière gériatrique et acteur dont les missions se déploient à la croisée des champs d'action de l'hôpital, du médico-social, de la ville et du domicile

La constitution d'une équipe :

- Le recrutement d'une chargée de communication, et d'une assistante de projet

Le choix d'un prestataire pour co-construire la plateforme :

- La rédaction d'un cahier des charges précis sur le plan technique mais aussi sur les attendus stratégiques du projet, intégrant les liens à construire avec les outils régionaux du GRADE (annuaire régional, ROR) ;
- Le lancement d'un appel d'offre, d'une mise en concurrence et d'un processus de sélection sur dossier puis sur entretien
- Le choix d'un prestataire local, ayant démontré une réelle appropriation du secteur, du projet et de ses enjeux

Le déploiement de la plateforme en ligne :

- Après 1 an de gestion de projet pour construire la plateforme : lancement d'une version bêta à l'intention des professionnels et établissements du territoire
- Une communication prévue au grand public à horizon du 4ème trimestre 2024

Des perspectives d'extension du projet rapidement identifiées :

- Extension au champ de la santé globale et non plus seulement gériatrique
- Déploiement géographique évolutif : passage du périmètre nord-finistérien à tout le département, et pourquoi pas à la Région.

Résultat

L'annuaire :

Déjà en ligne dans Madéo :

- Un annuaire regroupant l'ensemble des structures et professionnels libéraux, des secteurs de la santé, du médico-social et du domicile, accessible aux professionnels et au grand public, proposant un moteur de recherche intelligent et doté d'une Map Google®.
- Ce moteur est 100% personnalisable en interne via ALGOLIA®, notamment par le biais d'associations de termes. On indique par exemple au moteur la requête « aide à domicile » et ainsi s'affichent les SAAD, SSIAD, etc. Par ailleurs, nous pouvons également associer des termes, tels que « maison de retraite » à « ehpad » qui est lui-même associé à « résidence ».
- Un « espace pro » :

- accessible via une inscription qui recherche une correspondance avec la base de données régionale (identivigilance) ou par l'application ProSantéConnect® (création de compte automatique avec une carte CPS)
- permettant pour chaque professionnel, d'enrichir la donnée des bases de sa fiche pro par des ajouts spécifiques : des informations pratiques (tarifs, accessibilité, type de prise en charge), des horaires, une plateforme de prise de rendez-vous, des compétences ou axes spécifiques, etc.
- permettant l'accès à des informations plus spécifiques tels que les coordonnées directes d'un responsable de service ou la disponibilité des lits de structures d'hébergement

Les développements possibles :

- Madéo propose une technologie adaptative via LARAVEL®, permettant des développements complémentaires pour s'adapter aux besoins des partenaires et usagers
- Exemples :
 - une CPTS souhaite identifier ses membres dans Madéo et ne communiquer qu'à ce cercle restreint, un développement complémentaire le permettra
 - Le SAS psychiatrie souhaite en 1 clic pouvoir accéder à toutes les structures intervenant dans le champ de la précarité ? Un lien peut lui être paramétré pour accéder directement à une recherche prédéfinie

Conclusion

L'innovation dans Madéo :

- La plateforme consomme les données de l'Annuaire Régional du GRADE, ainsi que du Répertoire Opérationnel des Ressources. Plus besoin de multiplier les tableaux Excel pour maintenir un annuaire à jour : une équipe travaille en lien avec le GRADE à fiabiliser l'annuaire régional !
- Un moteur de recherche évolutif : au fil des remontées des utilisateurs, le moteur de recherche est enrichi pour des recherches toujours plus simples !
- Une technologie souple permettant d'adapter le fonctionnement aux besoins des partenaires.

L'agenda et les actualités :

- Un espace agenda ainsi qu'un espace actualités permettent de centraliser en un même lieu les événements et les nouveautés du champ de la santé du territoire
- Chaque professionnel, qu'il soit libéral ou salarié d'un établissement, peut alimenter l'agenda et la partie actualités à partir de son espace professionnel. Certains événements et actualités peuvent être uniquement accessibles par ces professionnels connectés.
- Ainsi, toute l'information est centralisée : un médecin traitant recherche un café-mémoire sur le territoire de vie d'un patient : plus besoin d'arpenter plusieurs sites internet avant de le trouver, Madéo centralise l'information.

L'espace J'agis pour ma santé :

- Un espace thématique pour faciliter l'accès à l'information, alimenté en articles, vidéos, podcasts, liens vers les sites partenaires ressources, etc.
- Une ressource professionnelle permettant de mutualiser des outils, des webinaires, et des partages de pratiques, dans lequel chaque professionnel ou structure peut être contributrice par la mise en ligne d'articles et de contenus médias.

Les perspectives de développement du projet :

Un élargissement des partenaires

- Rapidement, Madéo a séduit de nombreux partenaires
- Des échanges sont en cours afin, dans un deuxième temps de gestion de projet, de pouvoir répondre aux attentes d'acteurs de la ville et de l'hôpital et du médico-social tels que : les CPTS, le Service d'Accès aux Soins psychiatrie, certains établissements hospitaliers, etc.
- Un nouvel élargissement du territoire d'action peut être envisageable en fonction de la mise à jour de l'annuaire régional et de l'implication des partenaires.

Les enseignements :

- Temps investi dans le projet : 3 personnes travaillent à temps plein pour faire vivre et évoluer le site
- Investissement technique avec le GRADE et l'ANS : demandes de certificats autorisant la consommation de données et la connexion aux outils
- Modèle économique sur un périmètre départemental et plus large que les acteurs des filières gériatriques



Madéo, un outil unique, précurseur et simple, au service du découplage ville-hôpital-médico-social-domicile, construit par et pour l'ensemble des professionnels du territoire.

Références

Financé par l'ARS Bretagne



Un projet en collaboration avec les filières gériatriques de Brest, Morlaix, Carhaix



Avec le soutien du Groupement Régional e-santé Bretagne



Scannez moi



youtube.com/@Madeo-en-sante

NeuroBretagne - Le réseau des professionnels des maladies neurologiques en Bretagne

L'Association Neuro-Bretagne est une association de près de 900 professionnels, hospitaliers, libéraux et paramédicaux.

Elle a pour objet :

- La mise en place de réseaux de santé pour la prise en charge des maladies neurologiques invalidantes et évolutives en Bretagne.
- L'harmonisation des pratiques, pour garantir à tous les patients un accès égal à des soins de qualité, quels que soient le lieu et la structure de prise en charge.

Ses actions sont menées à l'échelle régionale.

Les interventions de l'ANB s'adressent aux professionnels et aux patients :

Pour les professionnels :

- Formations auprès de différents publics
- Animation de groupes référents
- Organisation de journées annuelles d'étude

Pour les patients :

- Portage et animation de programmes ETP et formation des proches aidants
- Organisation de journées d'échanges et d'informations
- Journée de promotion de l'activité physique (Marathon de la SEP)
- Mise en place/coordination de dispositifs spécifiques



L'ANB soutient également de nombreux partenariats, notamment avec les DAC bretons :

- Collaboration pour la mise en place de programmes ETP
- Mise en place du dispositif IRENE en lien avec l'association Cap santé Est Armor

Le dispositif IRENE (Infirmières référentes en neurologie) a permis d'accompagner plus de 300 patients atteints de maladies neurologiques chroniques pendant les 2 premières années d'expérimentation. Plus de 60% d'entre eux sont des personnes atteintes de maladie de Parkinson. L'évaluation réalisée en fin d'année 2024 avec le CREAL a confirmé la pertinence et la qualité des interventions ainsi que l'aide apportée aux coordinateurs de parcours des DAC.

Nous espérons une pérennisation de ce dispositif.



IRENE
INFIRMIÈRE RÉFÉRENTE
EN NEUROLOGIE

Qui sont-elles ?
2 Infirmières spécialisées en neurologie qui se déplacent au domicile des patients sur le territoire des Côtes-d'Armor.

Pathologies concernées ?
Maladie de Parkinson
Maladies appariées
Sclérose en plaques
Épilepsie
Maladie de Huntington
Tumeurs cérébrales

Pourquoi ?

Côté patients, les brèves :
• Accompagnement l'annonce diagnostique
• Conseil et orientent au mieux le patient en cas de problématiques médicales ou médicamenteuses complexes

Côté professionnels, les brèves :
• sont une ressource auprès des acteurs de soins primaires
• développent le réseau entre les partenaires médicaux et médico-social

Les objectifs
• Fluidifier les parcours de santé
• Faciliter l'accès à des soins appropriés
• Faire de la prévention et de l'éducation à la santé du patient
• Soutenir et accompagner les aidants
• Faire le lien entre la ville et l'hôpital
• Favoriser le maintien au domicile

Les contacter
Marie-Élisabeth CARLIER
06 40 88 54 29
Vanessa JESO
06 40 88 53 45
irene22@capante22est.fr

De dispositif expérimental lancé par l'Association Neuro-Bretagne, est soutenu par l'ARS, les partenaires locaux de la CRH et le Plan de Santé Breizh pour la coordination (CRS) des Côtes-d'Armor et l'Association France Parkinson.

Activités des DAC en 2024

.....

OncoBretagne - Annuaire régional des Soins Oncologiques de Support



Annuaire régional Soins Oncologiques de Support

L'annuaire des Soins Oncologiques de Support (SOS) est un outil de recherche en ligne destiné aux personnes atteintes d'un cancer, proches aidant(e)s et professionnel(le)s de santé exerçant en oncologie. Il a pour objectif d'informer et d'orienter vers les SOS existants en Bretagne, en établissement de santé comme en ville.

Le périmètre de l'annuaire

Pour définir les critères d'intégration (soins, structures et professionnel(le)s éligibles), le comité de pilotage s'est appuyé sur les recommandations nationales actuelles de l'Institut National du Cancer (INCa), mentionnées dans le référentiel organisationnel national datant d'octobre 2021. Ce cadre a ensuite été validé par les instances d'OncoBretagne.

- Douleur
 - Diététique et nutrition
 - Soutien psychologique des patient(e)s
 - Aide sociale et professionnelle
 - Activité Physique Adaptée
 - Conseils d'hygiène de vie
 - Soutien psychologique des proches aidant(e)s
 - Troubles de la sexualité
 - Préservation de la fertilité
- SOS du "panier INCa"



annuaire-sos-oncobretagne.fr

Les informations disponibles

Ressources principales du site, les "fiches soin" correspondent aux SOS existants dans l'annuaire (exemple ci-contre). Chaque fiche précise les modalités de prise en charge, afin de permettre aux utilisateurs de trouver une information aussi précise que possible : public ciblé selon l'âge, coordonnées du lieu de soin, accessibilité aux aidant(e)s... Des informations sur les structures proposant les SOS (établissement, association, maison de santé...) sont également disponibles dans l'annuaire.



Le déploiement de l'annuaire en 2024



Validation des fonctionnalités de l'outil

Livraison de l'annuaire en version test

Phase pilote auprès des territoires de santé n°3 (Lorient-Quimperlé) et n°6 (Saint Malo-Dinan)

Rencontres / formations des référent(e)s et poursuite de l'alimentation de l'outil en SOS

Mise en ligne de l'annuaire

Test préalable de l'outil auprès de patient(e)s (partenaires ou membres d'OncoBretagne)

196
fiches soin
créées en 2024

Focus sur... la formation et les outils



Consultez la boîte à outils sur le site d'OncoBretagne !

- Dans le cadre du déploiement de l'outil, plusieurs actions et outils ont été mis en place, notamment :
- Des guides de formation et de communication
 - Une boîte à outils à destination des administrateurs(trices) et des référent(e)s
 - Trois webinaires d'informations (replay disponible sur la chaîne YouTube d'OncoBretagne)
 - Des rencontres en présentiel ou en distanciel avec les structures identifiées par les Centres de Coordination en Cancérologie (3C) sur chaque territoire de santé
 - Des rencontres avec les représentant(e)s des réseaux et dispositifs régionaux partenaires afin de répondre aux besoins des populations spécifiques (enfants, Adolescents et Jeunes Adultes (AJA), personnes âgées et patient(e)s en fin de vie, etc.)

DAC'tiv - Comités territoriaux et Spécificités

Fiche Capitalisation Comités territoriaux et Spécificités

Missions

DAC

Info/Orientation
Appui à la coordination
Coordination territoriale

CCAA

Appui aux professionnels
Demande de soins
pressante en addictologie
Coordination territoriale

+ Plateforme ETP
+ IDEC en cancérologie

8 Comités territoriaux à l'échelle
des antennes ou des
spécificités

DAC'tiv a été créé le 01/10/ 2022.

Dans un souci de **conserver les dynamiques existantes et d'assurer une réelle proximité avec les acteurs**, l'organisation du DAC a été pensée autour d'un siège, de 6 antennes territoriales et 3 spécificités.

Les différents niveaux de gouvernance ont également fait l'objet d'une construction spécifique.



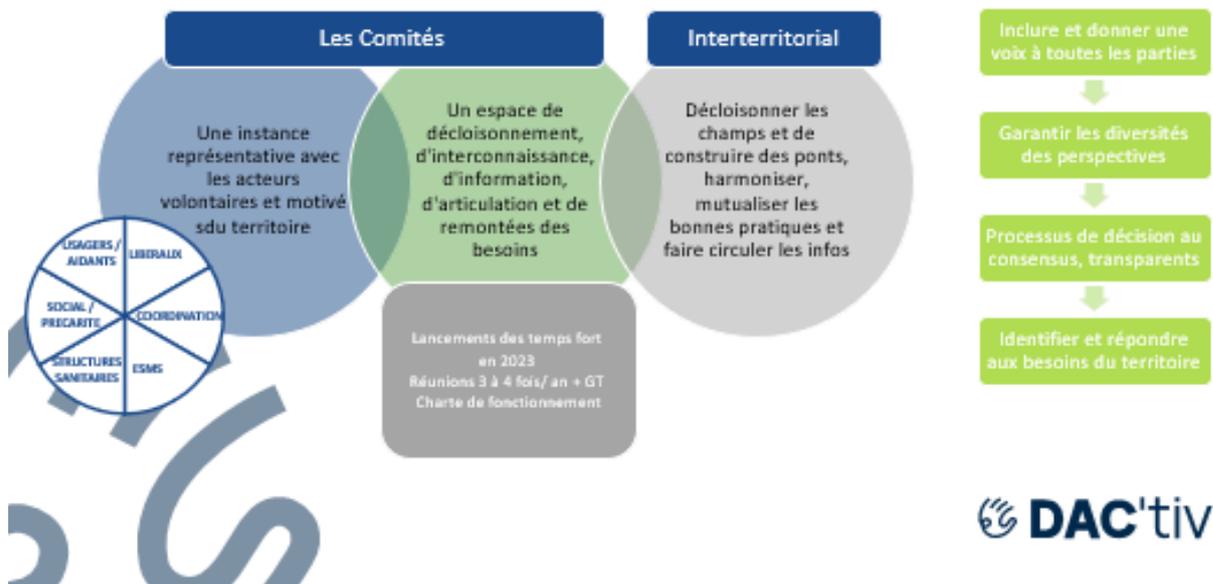
Une gouvernance associative et des gouvernances territoriales/spécificités

Dans une volonté de proximité et de lien avec les acteurs des territoires et des spécificités, DAC'tiv s'est dotée de :

- Une **gouvernance associative**, représentative et équilibrée et une instance décisionnelle
- Six « **Comités territoriaux de proximité** », soit un par territoire d'antenne, représentatifs des acteurs du territoire
- Deux « **Comités de spécificités** », l'un en addictologie et l'autre en ETP, représentatifs des acteurs du champ et interterritoriaux



Une mission de coordination (inter)territoriale essentielle



Appui Santé Cornouaille - L'Espace de Réflexion Éthique en Cornouaille (EREC)



Le projet de l'Espace de Réflexion Éthique en Cornouaille est de permettre aux professionnels de santé et représentants d'usagers d'accéder à une ressource éthique locale. L'objectif est que tout professionnel de santé (sanitaire, social, médico-social) qu'il exerce en institution, en libéral, ou représentant d'usager confronté à un questionnement éthique puisse saisir l'EREC.

Guide pour solliciter l'Espace de Réflexion Éthique de Cornouaille (EREC) 2024

L'EREC, qu'est-ce que c'est ?

- Une **dynamique territoriale** de professionnels et représentants d'usagers de la Cornouaille afin de pouvoir échanger autour de questionnements éthiques qui traversent la pratique quotidienne que ce soit en institution ou à domicile dans les domaines sanitaire, social et médico-social
- **4 Instances plénières** par an regroupant une **trentaine de professionnels et représentants d'usagers** de la Cornouaille

L'EREC n'est pas :

- Un espace d'analyses de pratiques
- Un lieu de traitement des événements indésirables
- Un espace de médiation
- Il n'a pas pour mission de répondre à des situations de crise

Saisir l'EREC en pratique :

- Remplir la fiche de saisine ci-dessous
- L'adresser par mail au comité restreint en charge de la réception des saisines : espaceethique@appuisantecornouaille.fr
- Un retour vous sera fait sur la **recevabilité de la saisine**, une orientation vous sera proposée si la saisine ne relève pas de l'EREC
- Si la saisine relève de l'EREC, il vous sera proposé de venir partager votre questionnement lors d'une **Instance plénière** (1 tous les 3 mois)
- Un **retour sur saisine consultatif** vous sera adressé à la suite de l'Instance Plénière lors de laquelle sera évoquée la situation
- A noter : les saisines ne sont **pas traitées en urgence**

Les Instances plénières en 2024 :

- Vendredi 15 Mars
- Jeudi 13 Juin
- Jeudi 3 Octobre
- Jeudi 12 Décembre

Qui peut saisir l'EREC ?

- **Tout professionnel** des champs sanitaire, social, médico-social de la Cornouaille qu'il soit en exercice isolé ou en exercice pluri professionnel, exerçant en libéral ou salarié
- Toute **instance représentative des usagers**

A noter :

- Dans le cas des établissements, la sollicitation doit provenir d'une **concertation collégiale** au sein d'une équipe et être portée par l'institution
- Il est conseillé aux **professionnels libéraux** si cela est possible d'avoir déjà échangé de leur questionnement avec des confrères avant de solliciter l'EREC
- Pour les **établissements disposant déjà d'un comité d'éthique**, l'EREC peut être sollicité par le comité éthique interne si ce dernier souhaite un regard complémentaire

Pourquoi solliciter l'EREC ?

- Dans le cadre d'un accompagnement, d'une prise en soin, vous êtes face à une **situation difficile qui vous pose question**
- L'EREC peut être saisi pour aborder des **situations concrètes** pour lesquelles des échanges au sein de l'institution ou avec l'environnement n'ont pas suffi à apaiser le **dilemme éthique**
- Vous ne trouvez **pas de réponse** dans les **textes** législatifs, les recommandations ou les réponses trouvées ne vous permettent pas de répondre à votre questionnement
- L'EREC propose de vous **apporter un éclairage** afin de vous guider dans votre réflexion

Témoignages de saisisseurs de l'EREC :

- « Les échanges ont permis d'approfondir la réflexion et d'explorer d'autres pistes »
- « La multiplicité des acteurs permet d'aborder la problématique sous plusieurs angles, plusieurs portes d'entrée pour appréhender la difficulté »
- « Les interventions des différents participants ont permis de prendre du recul sur la situation »
- « J'ai apprécié la collégialité des échanges et la restitution écrite avec les éléments de support juridique »

Pour toute question, adresser un mail à : espaceethique@appuisantecornouaille.fr ou contacter le 02 98 90 20 96

PERSPECTIVES

2025

OS

De l'« Aller-vers » à la poursuite des travaux engagés

Les projets de la FACS Bretagne pour l'année 2025 sont dans la continuité, le développement et la prolongation des actions engagées en 2024

Dans son premier Conseil d'Administration de 2025, les membres de la FACS Bretagne ont souhaité affirmer les grandes lignes directrices de l'année 2025, à savoir :

- Mener un travail d'« aller-vers » tous les acteurs de la coordination en santé afin de mieux les connaître et les représenter ;
- Innover et construire de nouveaux projets au service de tous les adhérents de l'association ;
- Poursuivre l'animation du réseau par l'organisation de journée d'échanges en direction de tous les professionnels des associations adhérentes ;
- Continuer les travaux menés en terme de mutualisation entre les membres ;
- Poursuivre le travail sur le DU « Référent de parcours complexe » ;
- Affirmer et pérenniser les nouvelles missions en lien avec le numérique.

A travers ces lignes directrices, les projets de la FACS Bretagne de 2025 pourront se développer de la manière suivante :

VOLET ASSOCIATIF

Sur le plan associatif les acteurs de la FACS Bretagne souhaitent continuer les travaux allant dans le sens du développement et de la structuration de la Fédération, à savoir :

- Travailler à la rédaction d'un projet associatif de la FACS Bretagne
- Travailler sur la comitologie de la FACS Bretagne
- Commencer à réfléchir à l'organisation d'un séminaire de la FACS Bretagne

PARTENARIAT

Favoriser l'intégration des acteurs de la coordination en santé dans le but d'optimiser la coordination avec les autres acteurs de santé dans le respect et la reconnaissance mutuelle de chaque partenaire

- Identifier tous les acteurs de la coordination en santé en Bretagne et travailler à leur rencontre et à leur mise en lien
- Pérenniser et améliorer de la formation DU "Référent de parcours complexe"
- Signer des premières conventions de partenariats

ECHANGES DE PRATIQUES

Organiser la rencontre des acteurs de la coordination en santé, le partage d'expériences

- Poursuivre l'organisation de journées à destination de tous les professionnels des associations adhérentes
- Continuer le travail en Inter-Dac et notamment à travers les sujets suivants :
 - Modèle économique des DAC
 - Observatoires des ruptures de parcours
 - Mesure du service rendu des DAC
- Créer un Inter-DER/DSR
- Créer un Groupe de Travail spécifique pour les élus et membres des CA des associations adhérentes de la FACS Bretagne
- Pérennisation travail référents Gwalenn et Annuaire – étendre les compétences au service des adhérents

MEDIATION

Représenter les acteurs de la coordination en santé et ainsi être un instrument de dialogue avec les institutions politiques et administratives, les organisations professionnelles de la santé, ainsi qu'avec les associations de patients au niveau territorial, régional et national

- Continuer le travail de représentation des adhérents de la FACS Bretagne auprès de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne
- Continuer l'implication de la FACS Bretagne au sein de la FACS Nationale
- Participer autant que possible aux instances nationales

MUTUALISATION

Organiser la rencontre, le partage d'expériences et la mutualisation des outils

- Mettre en place deux projets au service de tous les adhérents :
 - Mutualisation mutuelle et prévoyance
 - Continuité du projet RGPD
- Réfléchir à d'autres possibilités de mutualisation au profit des adhérents de la FACS Bretagne

PROMOTION

Favoriser et mener des actions notamment de communication au profit des actions des acteurs de la coordination en santé

COMMUNICATION

Développer toutes formes d'actions visant à faire reconnaître, promouvoir et valoriser le travail des dispositifs adhérents

- Organiser une journée régionale sur le thème de la coordination en santé
- Continuer le travail sur la communication :
 - Accentuer les travaux sur le site internet, réseaux sociaux et la veille juridique
 - Organiser un réel espace de partage et d'échange en interne de la FACS Bretagne

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



Votre Contact : contact@facs-bretagne.fr
Notre site internet : www.facs-bretagne.fr
Abonnez vous dès à présent à la [page LinkedIn](#)